



COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 19 Janvier à 17h00

Procès-verbal

Présents : Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Simonne MOREAU, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET.

Absent :

Secrétaire de séance : Pierre SORET

Sur convocation envoyée le 12/01/2023

1 / Approbation du dernier procès-verbal

Procès-verbal du Conseil Municipal du 08 Décembre 2022 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

2/ Délibérations

- **M57 Taux de fongibilité Fonctionnement et Investissement**

Nomenclature budgétaire de M14 à M57, fonctionnement et investissements permet de dépenser +7,5% / par rapport au budget sauf personnels

Approuvé à l'unanimité

- **Adressage**

Pour établir le dossier de consultation des fournisseurs, le conseil décide de poser quelques spécifications sur les équipements de l'adressage :

- Les panneaux seront en email
- La couleur de tous les panneaux de la commune sera le RAL7006 (la couleur respectant la spécification des Bâtiments de France)
- La police de caractères devra se rapprocher des panneaux existants (une photo sera jointe au dossier).
- Le surcoût pour insertion du logo d'Espagnac sera précisé.
- Les plaques de numéros seront en accord avec les panneaux des voies

Approuvé à l'unanimité

- **Garage Mme Hoffman**

Suite aux travaux de réfection de son garage, Mme Hoffman est d'accord pour le mettre à disposition de la commune afin d'y stocker du matériel, en échange la commune s'engage à entretenir le jardin. Une convention sera établie entre la mairie, Mme Hoffman et Christian Thiry. Il n'y a pas lieu de délibérer durant cette séance.

Une journée de nettoyage des lieux est à planifier vers début Avril

Approuvé à l'unanimité

3/ Information et Questions diverses

- **Prévisions budgétaires 2023**

Mme le maire expose au conseil les propositions de projets d'investissements qui pourraient figurer dans le budget 2023 :

- Rénovation énergétique logement du presbytère de Ste Eulalie et de la mairie
- Première tranche de la restauration de l'église de Ste Eulalie
- Restauration d'un pilier du prieuré
- Restauration du four à pain du Chemin des dames

Le conseil approuve les propositions

- **Bilans de la saison 2022 (Gîtes et Eglises)**

Mme le maire présente au conseil le bilan financier des gîtes, bar et restaurant pour la saison 2022, ce bilan fait apparaître un bilan positif de 33659€ (+54% par rapport à 2021) et ceci malgré une augmentation de 50% de notre charge en personnel.

Un grand merci à toute l'équipe (Sabrina , Caroline, Coline, Guy et Francis) pour leur implication tout au long de la saison.

Bilan église : Merci à Christian Thiry qui a réalisé 1365 visites pour une recette de 2730€

Pour la saison prochaine, Christian sera tuteur d'une jeune stagiaire pour les mois de mai et juin.

- **Travaux avant saison 2023**

Une liste de différents travaux ou achats a été établie en fin de saison 2022 par nos employés communaux afin de préparer la saison 2023. La liste étant très complète, le conseil décide qu'il faudra prioriser certains points et en reporter d'autres en fonction de notre budget.

- **Le logement de l'ancienne école** est loué depuis le 15 janvier à Mme Grenet Coline et M. Barricault Damien

- **Le logement du presbytère** sera loué à partir du 15 février , Mme Sochard Marine et M. Quesnel Romain ; nous leur souhaitons la bienvenue

-

- **Stationnement véhicules dans le bourg**

Le problème du stationnement des véhicules dans le bourg a été abordé notamment pour les locataires des logements et les employés communaux, des solutions sont à l'étude.

- **Ruines du chemin des dames**

Le CAUE doit venir nous présenter un nouveau projet le 02/02/2023.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h30.

Les prochaines réunions du conseil auront lieu les Jeudi 16 Février et Jeudi 16 Mars